



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/COM.2/L.14
22 janvier 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Commission de l'investissement, de la technologie
et des questions financières connexes
Sixième session
Genève, 21-25 janvier 2002

**PROJET DE RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'INVESTISSEMENT,
DE LA TECHNOLOGIE ET DES QUESTIONS FINANCIÈRES CONNEXES
SUR SA SIXIÈME SESSION**

21-25 janvier 2002

Rapporteur: Mme Vanessa Head (Royaume-Uni)

Introduction, point 3 de l'ordre du jour et questions d'organisation

Orateurs:

Secrétaire général de la CNUCED	Chine
Égypte (pour le Groupe des 77 et la Chine)	Inde
Ouganda (pour le Groupe africain)	Ouganda
Espagne (pour l'Union européenne)	Bangladesh
Bangladesh (pour le groupe des PMA)	Zambie
Japon	Commission européenne
Représentant du secrétariat de la CNUCED	République dominicaine
Président de la Réunion d'experts	Malaisie
Sri Lanka (pour le Groupe asiatique et la Chine)	États-Unis d'Amérique
Bénin (pour le Groupe africain)	Confédération internationale des syndicats libres
États-Unis d'Amérique	Directeur de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises
Jamaïque	
Espagne (pour l'Union européenne)	

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire qui est distribué aux délégations pour approbation.

Les demandes de modifications à apporter aux déclarations des délégations doivent être soumises, au plus tard le **vendredi 1^{er} février 2002**, à la Section d'édition de la CNUCED, bureau E 8102, télécopieur: 907 0056, téléphone: 907 5654/1066.

I. INTRODUCTION

Déclarations liminaires

1. Le **Secrétaire général de la CNUCED** a donné un aperçu des principales questions à examiner pendant la session de la Commission. Il a noté que celle-ci s'inscrivait dans une conjoncture critique pour l'économie mondiale, vu la chute des flux d'IED. Selon des estimations du secrétariat de la CNUCED, les entrées d'IED au niveau mondial avaient reculé de 40 % en 2001. Cette baisse s'était fait sentir dans quasiment toutes les régions, en dépit de la bonne tenue des courants d'IED à destination de l'Afrique qui avaient même légèrement progressé par rapport à 2000. Des enquêtes récentes auprès des entreprises donnaient à penser que les investisseurs entendaient poursuivre leur expansion au niveau mondial et que les répercussions des événements du 11 septembre n'influaient guère sur les plans d'investissement à moyen et à long terme de la majorité des entreprises.
2. Dans ce contexte, le Secrétaire général a fait observer que la qualité des IED et les moyens d'améliorer leur impact sur le développement grâce aux politiques des pays d'accueil et aux contributions des pays d'origine feraient de plus en plus l'objet de débats. Un des aspects des IED considérés sous l'angle du développement – à savoir leur lien avec l'industrialisation, la compétitivité des exportations et le développement des capacités de production – serait examiné au titre du point 3 de l'ordre du jour. Le Secrétaire général a rappelé que le *World Investment Report 2001* analysait de façon approfondie diverses politiques susceptibles de promouvoir les relations en amont entre les filiales étrangères et les fournisseurs locaux.
3. L'orateur s'est référé en particulier à la Déclaration ministérielle finale adoptée par la Conférence de l'OMC à Doha. Celle-ci envisageait un programme de travail ambitieux englobant plusieurs questions qui touchaient de très près les travaux de la CNUCED dans le domaine de l'investissement, notamment le soutien accru à apporter à l'assistance technique et au renforcement des capacités au profit des pays en développement et des PMA, en prévoyant des ressources suffisantes à cet effet, et la nécessité de mieux évaluer les conséquences d'une coopération multilatérale plus étroite pour les politiques et les objectifs de développement de ces pays. Le secrétariat de la CNUCED était prêt, en dépit des problèmes de ressources, à relever

ce défi et avait entrepris d'élaborer un programme détaillé d'assistance technique concernant les activités d'appui de l'après-Doha.

4. Vu que la production faisait de plus en plus appel au savoir, il devenait essentiel d'accéder à la technologie et de la mettre à profit pour développer l'activité économique dans un monde de concurrence. La question clef était de savoir comment améliorer l'efficacité des arrangements internationaux pour le transfert de technologie et le renforcement des capacités grâce à la bonne application des dispositions pertinentes, thème qui avait fait l'objet d'une réunion d'experts et qui serait examiné au titre du point 4 de l'ordre du jour.

5. Le Secrétaire général a ensuite abordé la question de l'examen des politiques d'investissement. Des délégations et des groupes régionaux ayant jugé souhaitable de consacrer plus de temps aux modalités à définir pour intégrer de telles opérations dans le mécanisme intergouvernemental de façon à pouvoir échanger des vues sur chaque examen, il était prévu que la politique d'investissement de la République-Unie de Tanzanie fasse l'objet d'une séance entière. La Commission ferait également le point sur les activités de suivi entreprises dans plusieurs pays qui étaient parvenus au terme du cycle d'examen, dont l'Ouganda, Maurice et l'Équateur.

6. Conformément à la décision prise à la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à Bangkok, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication avait intensifié ses travaux sur la gouvernance d'entreprise et était censé fournir un modèle – à examiner au titre du point 6 de l'ordre du jour – en vue d'appliquer les principes d'une meilleure gouvernance d'entreprise dans divers environnements économiques, politiques, sociaux et culturels.

7. Concernant la question importante de l'aide à fournir aux pays en développement dans le domaine des lois et politiques relatives à la concurrence, le Secrétaire général a fait savoir aux participants que le Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence examinerait à sa session suivante une étude sur le rôle d'éventuels mécanismes de règlement des différends ou d'autres formules, comme l'examen collégial librement consenti. Il a également mentionné un projet lancé en décembre à Kampala visant à accorder une assistance technique aux nouvelles autorités chargées de la concurrence dans le cadre du Marché

commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA). Un réseau international dont feraient partie des pays en développement et des organisations compétentes, notamment la CNUCED, avait en outre été créé dans le domaine de la concurrence. Se référant à la Déclaration ministérielle de Doha, le Secrétaire général a dit que la CNUCED était disposée à apporter son concours en coopérant pleinement avec l'OMC et d'autres organisations ainsi que les autorités nationales chargées de la concurrence.

8. L'orateur a fait expressément état des recommandations faites à la réunion d'experts sur l'intégration des questions de parité entre les sexes dans une optique de promotion économique et sociale, qui s'était tenue à Genève en novembre 2001, et a demandé aux participants de tenir compte de ces recommandations dans leurs travaux. Il a noté également que la septième conférence annuelle de l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement avait lieu en même temps que la session de la Commission et que des séances communes se tiendraient à cette occasion.

9. Pour finir, il s'est félicité de la présence d'autres organisations internationales œuvrant dans le domaine du commerce et de l'investissement, dont l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI), les Services consultatifs pour les investissements étrangers, l'OMC, l'ONUDI, l'OCDE et la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). La Commission devenait ainsi une importante instance se prêtant à des échanges de vues entre les États membres et les institutions intergouvernementales. À la veille d'un nouveau cycle de négociations commerciales mondiales, et compte tenu du ralentissement général de l'activité économique, il s'avérait plus crucial que jamais de débattre de façon constructive des mesures économiques à prendre aux niveaux tant national que régional et multilatéral. Il fallait espérer que la Commission pourrait largement contribuer à une telle concertation dans le cadre de son mandat.

10. Le représentant de l'**Égypte**, parlant au nom du **Groupe des 77 et la Chine**, a jugé nécessaire de mettre en place une troisième génération de mesures de promotion des investissements face à la baisse des flux d'IED. Vu les contraintes pesant sur les politiques budgétaires, les gouvernements devaient définir clairement leurs priorités: une approche ciblée de promotion des IED, de préférence avec la participation du secteur privé, semblait être une stratégie avantageuse à envisager. Il était également essentiel d'étoffer les capacités de production, d'où l'utilité d'un programme de promotion des liens interentreprises.

11. Pour les pays en développement, il restait indispensable de rendre les exportations plus compétitives. L'accès aux marchés pouvant être considéré à la fois comme un objectif de développement en soi et un moyen d'attirer les IED, l'orateur a engagé les pays développés et les institutions internationales à accorder l'assistance technique et financière requise à cet effet. Il a enfin demandé à la CNUCED d'aider les pays en développement à définir et à mettre en œuvre des politiques relatives aux IED et des stratégies de développement pour les fournisseurs locaux, et a préconisé des échanges de vues sur les aspects de ces politiques qui touchent au développement.

12. Le représentant de l'**Ouganda**, parlant au nom du **Groupe africain**, a constaté que les flux d'IED vers l'Afrique avaient diminué en dépit des cadres réglementaires plus favorables mis en place et qu'il fallait donc prendre des mesures concernant les contraintes auxquelles de nombreux pays africains, notamment les PMA, se heurtaient du côté de l'offre. Il a mis l'accent sur le lien existant entre le commerce et l'investissement et sur l'importance que l'accès aux marchés revêtait à cet égard pour les pays en développement et les pays les moins avancés.

13. L'orateur a insisté sur le rôle crucial joué par la technologie dans le développement économique et, tout en reconnaissant que le transfert de technologie faisait l'objet de multiples arrangements internationaux, a jugé souhaitable que ceux-ci soient mis en œuvre de façon plus efficace. Concernant l'examen des politiques d'investissement, il s'est félicité qu'un nombre accru de pays africains puissent participer à ce processus et a préconisé des mécanismes de suivi.

14. Le représentant de l'**Espagne**, parlant au nom de l'**Union européenne**, a estimé que le *World Investment Report* était une source d'information des plus utiles et a engagé la CNUCED à poursuivre ses travaux de recherche dans le domaine des IED. À la lumière de la Déclaration ministérielle de Doha, la CNUCED devait apporter son concours à l'analyse des politiques, à la mise en valeur des ressources humaines et au développement institutionnel pour que les pays en développement puissent réellement participer aux débats sur l'investissement à l'échelon multilatéral. La CNUCED était l'instance appropriée pour envisager sous l'angle du développement un cadre multilatéral applicable aux IED. Elle devait s'attacher à compléter les travaux réalisés dans le cadre du Groupe de travail de l'OMC en vue de clarifier certaines questions, et contribuer à un approfondissement des connaissances, notamment dans l'optique du développement. L'Union européenne appuyait ces travaux et consacrait des ressources aux

activités d'assistance technique et de renforcement des capacités dans ce domaine. Pour finir, le représentant a souligné l'utilité des travaux des organes subsidiaires de la Commission concernant la politique de concurrence et la mise en place de règles de comptabilité appropriées pour les PME.

15. Le représentant du **Bangladesh**, parlant au nom du **Groupe des PMA**, a insisté sur l'importance des IED pour le développement, vu l'insuffisance de l'épargne locale et les inconvénients d'autres types de financement, notamment l'aide publique au développement (APD). Cependant, il fallait que l'investissement étranger et l'investissement local aient un caractère complémentaire. Pour éviter les pénuries de devises, les IED orientés vers l'exportation s'avéraient particulièrement souhaitables. L'orateur a constaté avec préoccupation que l'accès préférentiel des PMA aux marchés – outil indispensable pour compenser les risques supplémentaires auxquels les investisseurs étaient exposés dans ces pays – était en passe de disparaître.

16. En dépit de régimes de plus en plus favorables à l'investissement, les PMA ne recevaient que 0,3 % des apports d'IED dans le monde. Vu leur faible superficie, leur éloignement géographique et leur vulnérabilité, bon nombre de ces pays n'étaient guère susceptibles d'attirer un volume significatif d'investissements et il fallait donc trouver de nouveaux moyens permettant de venir à bout de tels obstacles. Des initiatives devaient être prises pour pouvoir surmonter les risques que les investisseurs encouraient dans les PMA.

17. Le représentant du **Japon** a jugé essentiel d'améliorer les conditions offertes aux entreprises dans les pays en développement et d'associer à cet égard l'APD aux IED en vue d'étoffer à la fois les compétences et les infrastructures. Il a préconisé un meilleur accès à l'information sur les possibilités d'IED et un renforcement de la coopération Sud–Sud, permettant aux pays en développement d'échanger des données d'expérience dans ce domaine.

II. INCIDENCES DES COURANTS D'INVESTISSEMENT INTERNATIONAUX SUR LE DÉVELOPPEMENT: L'IMPACT DES POLITIQUES EN MATIÈRE D'IED SUR L'INDUSTRIALISATION, L'ENTREPRENARIAT LOCAL ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITÉ D'OFFRE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, EN PARTICULIER DES PAYS LES MOINS AVANCÉS

(Point 3 de l'ordre du jour)

18. Pour l'examen de ce point, la Commission était saisie des documents suivants:

«L'incidence des politiques en matière d'IED sur l'industrialisation, l'entrepreneuriat local et l'expansion des capacités de production – note thématique du secrétariat de la CNUCED» (TD/B/COM.2/EM.10/2)

«Rapport de la Réunion d'experts sur l'incidence des politiques en matière d'IED» (TD/B/COM.2/35)

«Incidences des courants d'investissement internationaux sur le développement: l'impact des politiques en matière d'IED sur l'industrialisation», note du secrétariat de la CNUCED (TD/B/COM.2/38)

«Rapport sur l'investissement dans le monde 2001, vers de nouvelles relations interentreprises», Aperçu (UNCTAD/WIR/2001)

«Rapport de la Réunion d'experts sur l'intégration des questions de parité entre les sexes dans une optique de promotion économique et sociale» (TD/B/COM.3/40).

19. La représentante du **secrétariat de la CNUCED** a présenté ce point de l'ordre du jour. Elle a insisté sur le fait que le lien entre l'IED et l'industrialisation, la compétitivité à l'exportation et le développement de la capacité de production dans les pays d'accueil constituait un aspect important de la problématique du développement. Les gouvernements devaient se doter d'une stratégie de développement claire et veiller à ce que les efforts de promotion de l'IED soient compatibles avec les capacités et possibilités de chaque pays. Elle a aussi relevé que le secteur privé avait un rôle essentiel à jouer pour ce qui était d'attirer l'IED et de promouvoir les liens interentreprises. Les pays d'accueil devaient être bien au fait des motivations et des stratégies d'entreprise qui sous-tendaient les décisions d'investissement des STN. Elle a

mentionné plus particulièrement les politiques de promotion de l'investissement dites de «troisième génération», où le ciblage des investisseurs étrangers était déterminé par les priorités de développement du pays.

20. Le *Rapport sur l'investissement dans le monde 2001* soulignait plus particulièrement l'importance de la promotion des liens interentreprises. Les liens avec les entreprises et institutions locales constituaient le meilleur vecteur de diffusion des connaissances et des technologies des filiales étrangères vers l'économie du pays d'accueil, et ils pouvaient contribuer à la croissance et au renforcement du secteur des entreprises locales et de sa capacité de production. Les gouvernements avaient dès lors un rôle important à jouer qui consistait à s'attaquer aux obstacles concrets à ce processus d'instauration de liens, en augmentant les avantages et/ou réduisant les coûts du recours aux fournisseurs locaux.

21. Considérant que la promotion de l'IED et des liens interentreprises pouvait être une opération coûteuse, l'intervenante a insisté sur l'importance de l'aide technique et financière que la communauté internationale et les pays d'origine pouvaient apporter. Elle a aussi évoqué le rôle de l'accès privilégié aux marchés des pays développés, dans lequel elle voyait un important facteur d'attraction de l'IED vers les pays en développement, ainsi que la contribution que les règles d'origine pouvaient apporter à ce processus d'instauration de liens interentreprises.

22. La représentante du secrétariat a souligné, pour finir, que ce point de l'ordre du jour avait d'importantes incidences sur le volet développement de l'IED et sur les politiques correspondantes. Elle a demandé à la Commission d'envisager d'étudier plus avant d'autres aspects du volet développement de l'IED au regard d'un contexte international qui ne cessait d'évoluer, en particulier après la réunion de Doha.

23. La **Présidente de la Réunion d'experts sur l'incidence des politiques en matière d'IED sur l'industrialisation, l'entrepreneuriat local et l'expansion des capacités de production** a rendu compte des délibérations de la Réunion. Elle a fait remarquer que les politiques variaient certes notablement d'un pays à l'autre mais qu'il importait toujours d'avoir en la matière des objectifs clairs qui soient compatibles avec les capacités du pays. La Réunion d'experts avait permis d'examiner un certain nombre de questions, dont la coopération entre les organismes gouvernementaux qui interviennent dans le processus de promotion de l'IED, le rôle du ciblage

dans la promotion de l'investissement et le développement des liens interentreprises, qui avaient été traitées de manière détaillée dans le *Rapport sur l'investissement dans le monde 2001*.

24. L'on avait fait remarquer que les outils de ciblage de l'IED avaient évolué, passant de la simple réduction des coûts à la différenciation et la spécialisation. Les outils efficaces étaient notamment la constitution de regroupements et d'agglomérats infranationaux d'entreprises, certaines mesures d'incitation gouvernementales, les partenariats et alliances entre secteur public et secteur privé et l'assistance postinvestissement. L'appartenance à une zone d'échanges préférentiels ou l'accès à des marchés importants avaient été considérés comme un atout important pour attirer l'IED, particulièrement lorsqu'il s'agissait d'attirer des activités exportatrices. Une fois que l'on avait attiré l'IED dans le pays, on pouvait envisager la promotion de liens entre les filiales étrangères et les fournisseurs locaux. Les pays qui décidaient de mettre en œuvre un programme de promotion des liens interentreprises pouvaient le cas échéant tirer les enseignements pratiques de l'expérience internationale. Ces enseignements avaient trait notamment à l'importance des mesures de modernisation de la capacité de production locale, à l'appui sélectif au développement de cette capacité, à la coordination entre organismes gouvernementaux et à l'adéquation entre les mesures prises et le contexte et la situation de chaque pays ou de chaque site à l'intérieur d'un pays.

25. L'intervenante a énuméré certains rôles que les pays d'origine pouvaient jouer à cet égard, par exemple, en ouvrant leur marché aux produits des PMA ou en accordant une aide financière pour la mise en place de cadres propres à attirer l'IED dans les pays en développement. Les institutions internationales devaient coordonner leurs efforts pour aider les pays en développement et les PMA, s'agissant en particulier de la création de l'infrastructure nécessaire pour attirer l'IED, la CNUCED devant pour sa part poursuivre ses travaux de recherche sur les systèmes internationaux de production des STN, aider les pays en développement à évaluer leurs capacités et concevoir des programmes cohérents de ciblage de l'IED et d'instauration de liens interentreprises.

26. Le représentant du **Sri Lanka**, s'exprimant au nom du **Groupe asiatique et la Chine**, a rappelé les expériences asiatiques concernant le lien entre IED et industrialisation. Ces expériences avaient montré combien il importait de se doter d'une stratégie de développement claire conçue par l'État, de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et d'un accès

aux marchés et de renforcer la capacité de production locale. L'intervenant a signalé que le *Rapport sur l'investissement dans le monde 2001* avait décrit certaines de ces expériences asiatiques et il s'est félicité de l'exhaustivité de ce rapport.

27. La diminution des entrées d'IED un peu partout dans le monde appelait une nouvelle réflexion sur le sujet et, en particulier, une stratégie plus précise dans laquelle l'IED pouvait compléter et moderniser les capacités locales et développer les liens interentreprises. Il importait à cet égard que les pays de la région de l'Asie harmonisent leurs activités de promotion de l'IED afin d'éviter une «course vers le bas» pour attirer ce type d'investissement. L'intervenant a proposé aux pays développés de fournir des compétences et une assistance financière pour lancer des actions de ciblage des investisseurs dans les pays en développement. Enfin, il a encouragé la CNUCED à poursuivre ses analyses dans le domaine de l'IED et proposé que les politiques régionales et sous-régionales soient incluses dans ces analyses.

28. Le représentant du **Bénin**, s'exprimant au nom du **Groupe africain**, a relevé que les bienfaits de l'IED n'avaient pas encore atteint l'Afrique, malgré quelques augmentations des entrées d'IED dans certains pays du continent. Il a estimé que les forts taux d'endettement, la diminution de l'APD, la détérioration des termes de l'échange et les restrictions à l'accès aux marchés étaient les principales difficultés rencontrées par les pays africains pour ce qui était d'attirer davantage d'IED.

29. L'intervenant a insisté sur l'importance de l'IED pour le développement et proposé un certain nombre de mesures qui permettraient d'atteindre cet objectif en Afrique: amélioration des cadres directeurs nationaux de l'IED; valorisation des ressources humaines et des infrastructures; intégration régionale en vue de constituer un marché plus vaste; amélioration de l'accès aux marchés, en particulier ceux des pays développés; création en Afrique de banques spécialisées dans le financement des investissements privés; approche ciblée de la promotion de l'IED; appui à la constitution d'un réseau international d'organismes de promotion de l'investissement et participation du secteur privé.

30. Le représentant des **États-Unis d'Amérique** a dit que l'accès aux marchés était particulièrement important pour attirer l'IED et il a préconisé l'élaboration de conclusions et de recommandations à la fois succinctes et précises.

31. La représentante de la **Jamaïque** a fait remarquer que l'IED n'était pas automatiquement bénéfique, et elle a signalé que son pays était en train de mettre en œuvre une stratégie intégrée à cet égard. Elle a souligné que la promotion de l'IED devait correspondre aux capacités et aux caractéristiques de chaque pays.
32. Le représentant de l'**Espagne**, parlant au nom de l'**Union européenne** a proposé que la CNUCED poursuive son analyse de l'incidence de l'IED sur le développement durable, conseille les pays en développement sur les politiques qui leur permettraient de tirer parti des entrées d'IED, développe ses activités d'assistance technique et de renforcement des capacités dans ces pays et fournisse des données et statistiques pertinentes sur les tendances de l'IED à l'échelle mondiale.
33. Le représentant de la **Chine** a souscrit aux vues exprimées par le Groupe des 77 et le groupe asiatique. Il s'est dit préoccupé par le déclin des courants mondiaux d'IED en 2001. Si cette tendance ne s'inversait pas en 2002, les pays en développement éprouveraient de grandes difficultés à attirer l'IED. Les conclusions de la Réunion d'experts sur l'incidence des politiques en matière d'IED sur l'industrialisation, l'entrepreneuriat local et l'expansion de la capacité de production des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, étaient satisfaisantes et les recommandations formulées devraient être intégralement reprises dans les conclusions convenues de la Commission. L'intervenant a aussi appelé à une amélioration des liens entre les différents niveaux du mécanisme intergouvernemental de la CNUCED dans le domaine de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes.
34. Le représentant de l'**Inde** a appelé l'attention sur les observations de son pays, distribuées par écrit, à propos des conclusions de la Réunion d'experts. Il a estimé que les notions de promotion active de l'investissement et de ciblage étaient utiles mais a mis en garde contre l'utilisation de la notion de promotion active pour couvrir une «course vers le bas», qui reviendrait à ignorer le fait que les avantages escomptés de l'IED variaient grandement en fonction de la nature du projet considéré. Tous les projets n'étaient pas conformes aux priorités de développement des pays d'accueil. Dans ces conditions, une approche monolithique de l'IED serait préjudiciable au développement. Par ailleurs, tout en approuvant les vues du groupe des PMA exprimées par le Bangladesh, l'intervenant a cité un certain nombre de points préoccupants à analyser dans le détail à l'avenir, au premier rang desquels figurait la question de

savoir dans quelle mesure l'IED et l'investissement intérieur étaient complémentaires et dans quelle mesure le premier finissait par évincer le second. Le deuxième sujet de préoccupation avait trait aux obligations de résultat. Le troisième était celui du lien entre l'IED et la croissance du pays d'accueil, notamment la question de savoir si l'IED n'avait pas tendance à évincer l'investissement intérieur. Les effets de l'IED sur la balance des paiements des pays d'accueil constituaient le quatrième sujet de préoccupation, en particulier si l'on considérait l'incidence d'autres formes d'investissement telles que les placements de portefeuille. Ces questions pouvaient être analysées dans le cadre, par exemple, d'un bilan des études empiriques existantes sur l'incidence de l'IED sur le développement dans différents pays.

35. La représentante de l'**Ouganda** a réitéré l'importance de l'intégration des questions de parité entre les sexes dans l'analyse et la promotion de l'IED. Elle a évoqué le cas de son pays, qui encourageait les femmes à intervenir activement dans ce domaine, aidait à la constitution de réseaux et menait des actions dans le domaine de la diffusion de l'information et du renforcement des capacités. Elle a aussi souligné le rôle essentiel que les femmes pouvaient jouer dans les coentreprises, les sociétés étrangères étant souvent davantage disposées à travailler avec des entreprises locales dirigées par des femmes. S'agissant des améliorations possibles, des pratiques bancaires novatrices s'imposaient pour aider les femmes.

36. Le représentant du **Bangladesh**, s'exprimant au nom du **groupe des PMA**, s'est félicité des conclusions de la Réunion d'experts mais tenait à évoquer deux points. Il a fait remarquer que la mise en place d'un cadre propice, un régime de liberté de l'investissement par exemple, n'avait pas suffi pour assurer aux PMA d'importantes entrées d'IED et qu'il fallait trouver la bonne forme de ciblage. Cela étant, les vues des investisseurs potentiels n'apparaissaient pas suffisamment dans les conclusions de la Réunion d'experts. L'intervenant s'est dit également quelque peu préoccupé par la disparition progressive de l'accès privilégié des PMA aux marchés des pays développés.

37. Le représentant de la **Zambie** a souligné l'importance de l'IED pour son pays, qui faisait partie des PMA. Le meilleur moyen de concevoir des stratégies propres à attirer l'IED consistait à clarifier avant tout qui seraient les principaux bénéficiaires des entrées d'IED. Il a aussi mentionné l'incidence des programmes d'ajustement structurel sur l'IED qui, selon certains,

n'aurait pas été suffisamment analysée. Il a par ailleurs approuvé la proposition indienne tendant à ce que soit également analysé l'impact des Accords de l'OMC sur l'IED.

38. Le représentant de la **Commission européenne** a approuvé les recommandations de la Réunion d'experts. Il s'est félicité en particulier de lire dans ce texte que les politiques de promotion de l'investissement devaient être élaborées compte tenu des objectifs de développement et avec la participation du secteur privé, dans le cadre d'un partenariat avec le secteur public. Il fallait étudier plus avant l'utilité d'une structure institutionnelle simplifiée pour la promotion de l'IED (sous la forme de guichets uniques), le rôle du ciblage et le rôle des pouvoirs publics en tant que facilitateur dans divers domaines tels que l'échange d'informations, l'intermédiation et la formation. L'intervenant a également approuvé l'idée que les recommandations à l'intention des pouvoirs publics devaient traiter non seulement des pays d'accueil mais également des pays d'origine et des organisations internationales.

39. Le représentant de la **République dominicaine** s'est étonné de voir que la plupart des intervenants précédents semblaient préconiser le ciblage, qu'il jugeait pour sa part bien compliqué, d'où la nécessité d'examiner la question plus avant. Il a relevé une contradiction entre la nécessité de réduire les obligations de résultat conformément aux Accords de l'OMC, d'une part, et celle d'optimiser l'incidence de l'IED sur le développement, de l'autre. Il a suggéré que, pour traiter de ces questions, la CNUCED organise une réunion d'experts sur le lien entre commerce et investissement.

40. Le représentant de la **Malaisie** a approuvé le choix fait par l'Inde concernant les sujets à examiner plus avant même si l'on ne pouvait, faute de temps, entrer dans tous les détails quant au fond.

41. Le représentant des **États-Unis d'Amérique**, revenant à la déclaration faite par le représentant de la République dominicaine, a souligné que la formulation des conclusions de la Réunion d'experts était suffisamment souple pour permettre aux pays de décider s'ils adopteraient ou non telle ou telle mesure de politique générale. Il a par ailleurs mis en garde contre une conception trop dirigiste du rapport entre IED et développement. S'agissant des questions de parité entre les sexes, l'intervenant a mentionné le cas de son pays, qui montrait

qu'un meilleur accès des femmes au crédit, par exemple, pouvait contribuer à la solution de problèmes de parité en matière d'IED qui étaient parfois peu connus.

42. La représentante de la **Confédération internationale des syndicats libres** a souligné que la promotion de l'investissement ne devait pas aboutir à la suppression des droits fondamentaux du travail ou des droits syndicaux, que ce soit dans le pays d'accueil ou dans les zones franches industrielles. Ce point était d'autant plus important que l'IED était non pas une fin en soi mais un outil de réalisation du développement durable, dans le domaine des ressources humaines autant qu'ailleurs. L'intervenante a mis en garde contre le renoncement aux recettes fiscales par souci de promouvoir l'investissement. Enfin, elle a insisté sur le fait que les politiques en matière d'IED devaient être compatibles avec les autres objectifs de développement. Les gouvernements devaient travailler en étroite collaboration avec le secteur privé et les syndicats pour veiller à ce que l'IED contribue à favoriser le bien-être des travailleurs et le développement de leurs droits. La CNUCED avait un rôle essentiel à jouer qui consistait à conseiller les gouvernements sur la manière de concevoir des politiques appropriées.

43. Le **Directeur de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises** s'est dit en accord avec le représentant de l'Inde sur le fait que l'IED n'avait pas toujours un effet positif. Le *Rapport sur l'investissement dans le monde 1999* avait même analysé de manière détaillée chacun des principaux domaines où cet effet pouvait être négatif, mais en avait conclu que l'effet était dans l'ensemble positif, ce qui expliquait pourquoi la plupart des pays pratiquaient une promotion active de l'IED. Le rapport signalait également que les politiques appliquées étaient importantes pour traiter les éventuels effets négatifs. Maintenir un espace national où la politique de développement peut se déployer constituait effectivement l'une des grandes priorités des pays en développement. À cet égard, les Accords MIC interdisaient certes aux pays d'accueil certaines mesures d'ordre opérationnel mais la plupart des mesures possibles restaient permises. Le Directeur de la Division a mentionné à ce propos un rapport du secrétariat de la CNUCED sur les mesures opérationnelles dans les pays d'accueil.

III. QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture de la session

44. La sixième session de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, du 21 au 25 janvier 2002. Au cours de cette session, la Commission a tenu .. séances plénières et .. séances informelles. La session a été ouverte le 21 janvier 2002 par M. Jean-Luc Le Bideau, Président de la Commission à sa cinquième session.

B. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

45. À sa séance plénière du 21 janvier 2002, la Commission a élu le Bureau suivant:

Président: M. Mohd. Hamid Aji Mohd. Jaafar (Brunéi Darussalam)

Vice-Présidents: M. Falou Samb (Sénégal)

M. Ruben Ramirez (Paraguay)

M. V. S. Seshadri (Inde)

M. Jean-Luc Le Bideau (France)

M. Vladimir Malevich (Biélorus)

Rapporteur: M^{me} Vanessa Head (Royaume-Uni)

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

46. À la même séance, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B/COM.2/36, tel que modifié oralement par l'Union européenne. En conséquence, l'ordre du jour de la sixième session était le suivant:

1. Élection du Bureau.

2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Incidences des courants d'investissement internationaux sur le développement: l'impact des politiques en matière d'IED sur l'industrialisation, l'entrepreneuriat local et le développement de la capacité d'offre des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés.
4. Questions de politique internationale: arrangements internationaux pour le transfert de technologie: meilleures pratiques pour l'accès au transfert de technologie et mesures visant à l'encourager en vue de renforcer les capacités dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés.
5. Examens de la politique d'investissement: échange d'expériences nationales.
6. Rapports des organes subsidiaires de la Commission.
7. Rapport intérimaire sur l'application des conclusions concertées et des recommandations de la Commission.
8. Ordre du jour provisoire de la septième session de la Commission.
9. Conséquences pouvant découler de la réunion ministérielle de Doha pour les travaux de la Commission.
10. Questions diverses.
11. Adoption du rapport.

D. Questions diverses

(Point 10 de l'ordre du jour)

E. Adoption du rapport

(Point 11 de l'ordre du jour)
